

<https://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1201>



**- Arrêté du 29 juin 2021 portant
création de la spécialité «
Installateur en chauffage,
climatisation et énergies
NOUVEAU
renouvelables » de
baccalauréat professionnel et
fixant ses modalités de
délivrance**

Date de mise en ligne : jeudi 19 août 2021

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits

réservés
- T.V.P. - NOUVEAUX REFERENTIELS -

J.O.R.F. N° 0192 du 19 Août 2021